

13-1

MAINTENIR DU FONCIER ET DÉVELOPPER DES USAGES DURABLES



LES SURFACES EN AIRES PROTÉGÉES TERRESTRES



Références

Classe : Indicateur de suivi

Fiche technique n°SRCE2017_PAS13

Réalisation : Cerema - DTerMed (Jean-Paul Bessière)

Rédaction : DREAL PACA (Frédérique Gerbeaud-Maulin)

Cette fiche présente les résultats de l'évolution de l'indicateur. Elle a été réalisée de façon anticipée et ce afin de contribuer au bilan obligatoire du SRCE 6 mois avant l'approbation du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

Pour cet indicateur les protections dites fortes couvrent les zonages suivants :

- arrêtés de protection de biotope ;
- zones de cœur de parcs nationaux ;
- réserves biologiques de l'ONF ;
- réserves naturelles nationales ;
- réserves naturelles régionales.

- La maîtrise foncière comprend les sites suivants :
 - sites du Conservatoire du littoral (CdL) ;
 - sites du Conservatoire des espaces naturels (CEN) ;
 dont le type de maîtrise foncière est :
 - acquisition ;
 - acquisition-bail ;
 - acquisition-bail-convention ;
 - acquisition-convention ;
 et les Espaces naturels sensibles (ENS) dont le département est seul propriétaire ou propriétaire majoritaire.

- La Trame Verte recouvre certains espaces en eau continentale identifiés également au titre de la Trame Bleue : zones humides, cours d'eau et plans d'eau.

Le maintien de l'intégrité naturelle des espaces est un facteur essentiel à la biodiversité. Les différentes protections réglementaires mises en place au XIX^{ème} siècle contribuent à la pérennité de la biodiversité en général et des continuités écologiques en particulier.

Le Plan d'action stratégique (PAS) du SRCE propose dans son orientation stratégique, concernant le maintien du foncier naturel, agricole et forestier (OST 2), d'agir sur la cohérence des politiques publiques.

Le présent indicateur visualise l'évolution de la part des aires protégées (dites protections fortes) au sein des éléments de la TVB régionale et hors de la TVB régionale.

Il existe deux stratégies complémentaires en matière de protection forte des espaces naturels :

- une stratégie réglementaire qui concerne aussi bien de grands espaces (cœur de parc national) que des petites surfaces (Arrêté préfectoral de protection de biotope - APPB). Entre les deux, les autres aires (réserves) ont des surfaces variables et abritent des milieux très différents ;
- une stratégie d'acquisition foncière, plus circonscrite, car longue, difficile et coûteuse (cf. Fiche 12).

Ces deux stratégies s'appuient sur une analyse, à moyen et long terme, des habitats et espèces devant bénéficier d'une protection forte en raison de leur fragilité et des menaces qui pèsent sur eux. Chaque outil réglementaire répond à des objectifs particuliers.

2017	Territoire	Superficie (km ²)	Superficie selon le type de protection (km ²)			Part des aires protégées	Tendance 2014-2017
			Protection réglementaire ¹	Maîtrise foncière ²	Tous types confondus		
	Réservoir de biodiversité à préserver	15 214	1 737	499	2 073	13,6 %	😊
	Réservoir de biodiversité à remettre en bon état	2 907	183	264	350	12,0 %	😊
	Corridor écologique à préserver	1 631	141	21	161	9,9 %	😊
	Corridor écologique à remettre en bon état	218	18	6	20	9,0 %	😊
	Ensemble Trame Verte ³	19 469	2 080	790	2 603	13 %	😊
	Hors Trame Verte	11 640	4	-	-	0	😞
	PACA	31 609	2 084	786	2 604	8,2 %	😊

Les calculs sont faits sans double compte - Les superficies sont calculées en coordonnées sphériques

Les choix méthodologiques pour l'identification des réservoirs de biodiversité ont porté sur le caractère naturel des espaces, leur attractivité pour un maximum d'espèces animales et sur le statut de certains espaces. En particulier, les aires bénéficiant d'un statut de protection forte ont été de fait intégrées dans les réservoirs de biodiversité.

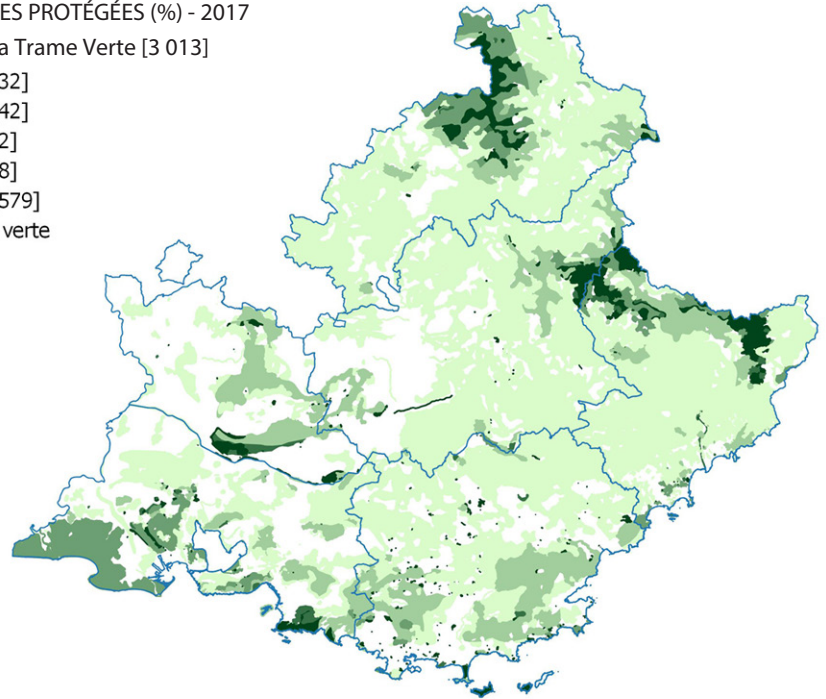
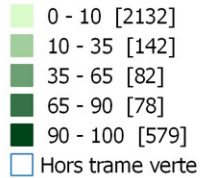
13 % de la Trame Verte bénéficient en 2017 d'une protection réglementaire ou foncière. Cette part est en augmentation et se situe en totalité dans la TVB du SRCE.

Aires protégées :
 Arrêtés de protection de biotope
 2017 |
 Parcs nationaux 2016 (Coeur) |
 Réserves biologiques de l'ONF
 2016 |
 Réserves naturelles nationales 2017 |
 Réserves naturelles régionales 2015.

Maîtrise foncière :
 Sites du Conservatoire du littoral
 2017 |
 Terrains du Conservatoire d'espaces
 naturels PACA |
 Espaces naturels sensibles 2015.

PART DES AIRES PROTÉGÉES (%) - 2017

Eléments de la Trame Verte [3 013]



Source : INPN, DREAL & CRIGE PACA - 2017 - Fond cartographique : IGN-F BD TOPO® Version 2.2 Avril 2017
 Calcul et réalisation : Cerema/DTerMed/SLEB/2015-02

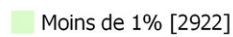
Aires protégées :
 Arrêtés de protection de biotope
 2017 |
 Parcs nationaux 2016 (Coeur) |
 Réserves biologiques de l'ONF
 2016 |
 Réserves naturelles nationales 2017 |
 Réserves naturelles régionales 2015.

Maîtrise foncière :
 Sites du Conservatoire du littoral
 2017 |
 Terrains du Conservatoire d'espaces
 naturels PACA |
 Espaces naturels sensibles 2015.

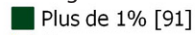
ÉVOLUTION DE LA PART AIRES PROTÉGÉES (%) - 2014-2017

Eléments de la Trame Verte [3 013]

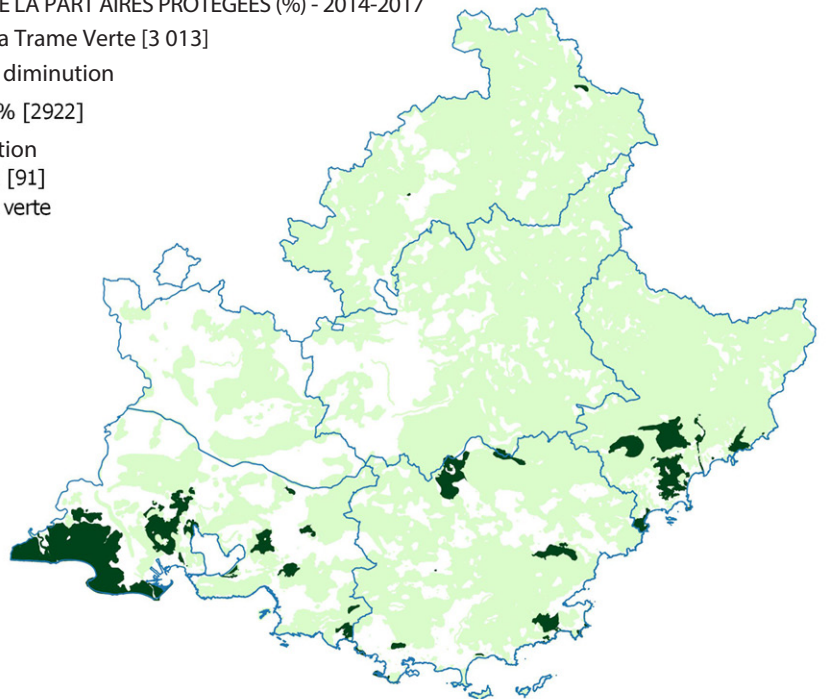
Stables ou en diminution



En augmentation



Hors trame verte



Source : INPN, DREAL & CRIGE PACA - 2017 - Fond cartographique : IGN-F BD TOPO® Version 2.2 Avril 2017
 Calcul et réalisation : Cerema/DTerMed/SLEB/2015-02

Pour rappel : Les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques recouvrent respectivement 59 % et 4 % du territoire régional.

Caractéristiques

Type d'indicateur : Quantitatif et spatialisé

Fiabilité des données : Forte

Robustesse du calcul : Forte

Pérennité de la donnée : Forte

Pour en savoir plus

Schéma régional de cohérence écologique PACA :

DREAL et Région

www.paca.developpement-durable.gouv.fr

www.regionpaca.fr

Fiches des indicateurs de suivi du SRCE PACA disponibles sur le site de l'Observatoire régional de la biodiversité (ORB)

www.observatoire-biodiversite-paca.org

